Soixantième année. - N ° 102 A Lundi 1er et mardi 2 juin 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3653

91 – ESSONNE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Extrait de jugement

Date : 21 mai 2026.
Jugement d'interdiction de gérer.
841 117 054 RCS Meaux.
ISOBATIS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : conseil d'étude et plus largement tout service (incluant Intermediation, courtage, négoce) relatif aux travaux d'économie d'énergie; travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation; fourniture et pose de ventilation; fourniture et pose de ballon thermodynamique; services et conseils relatifs a la réalisation d'économies d'énergie, et notamment audit énergétique, bilan thermique, bilan carbone, conseils, assistance a maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'oeuvre de travaux d'économies d'énergie et d'isolation thermique.négoce de matériaux d'économie d'énergie et d'isolation thermique; animation réseaux, formation, assistance et conseil en tout domaine de l'économie d'énergie et d'isolation thermique..
Adresse : 4, allée de Valmy, 77184 Émerainville.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L.653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Said EL KASMI pour une durée de 10 ans.